

nu à l'autre partie, c'est-à-dire aux organes économiques de l'Etat. De cette façon, un tel organe qui auparavant était forcé par le syndicat dans chaque conflit de se soumettre au jugement de l'arbitrage, peut maintenant indépendamment des syndicats faire examiner le cas par cette institution. C'est pour cela qu'habituellement pendant les grèves, des comités illégaux de grève sont élus. Il y a déjà eu également des tentatives de créer des syndicats clandestins (par exemple sous la forme de caisses de légitime défense).

La lutte des ouvriers pour améliorer leur position, qui est inévitable dans une atmosphère de contradictions croissantes, se passe hors du parti et des syndicats, elle se dresse même contre ceux-ci ; elle est ainsi entraînée dans le sillage des organisations contre-révolutionnaires, qui comprennent très bien la gravité de cette situation.

Les rapports entre syndicats et Parti ont également un caractère complètement déformé. Malgré le nombre infini de décisions proclamant que « la mesquine mise en tutelle est inadmissible » depuis la liquidation des derniers restes de la démocratie à l'intérieur du Parti après la discussion de 1923, les rouges syndicaux ont été privés de toute autonomie ; la direction immédiate de la besogne syndicale a été concentrée entre les mains des organes du Parti. Le choix des fonctionnaires syndicaux se fait sur la base de la « docilité ». Finalement, les institutions du Parti, au lieu de conserver la direction générale des syndicats, ont commencé en fait à substituer à ceux-ci leurs fractions syndicales.

Il en résulte un enchaînement : le Parti est bureaucraté — les syndicats sont bureaucratés, les deux se transforment en organes auxiliaires de l'organisation de

l'Etat-patron — il se forme un front unique entre les organes des syndicats des administrateurs et du Parti, contre le prolétariat sans parti — de leur côté, les ouvriers sans parti tentent de former un front unique contre toutes ces organisations. Les syndicats ont cessé d'être des organisations « protégeant les ouvriers contre leur Etat et protégeant notre Etat par les ouvriers ». Ils ont cessé d'être l'école du communisme.

De cette façon, la structure des syndicats devient de plus en plus bureaucratique. L'adhésion à ceux-ci se réduit à une simple formalité, on entre dans les syndicats pour trouver du travail ou pour posséder une certaine garantie contre le renvoi en cas de réduction du personnel. Le principe électif des rouages syndicaux n'est également plus qu'une question de forme. Etant donné les rapports existant actuellement au sein du Parti, entre le Parti et les syndicats, et entre les syndicats et la masse ouvrière, la nomination des membres dirigeant la fraction syndicale est en fait simplement imposée. Les syndicats souffrent de tous les vices de l'organisation bureaucratique, depuis l'absence chez leurs membres d'une opinion personnelle, jusqu'au détournement des fonds syndicaux.

Dans l'ensemble, nous reculons au point de vue de la démocratie ouvrière, tandis que l'activité des classes non prolétariennes s'étend.

#### 4° LE CHOMAGE

L'allure insuffisante de l'industrialisation est cause d'un nouvel accroissement du chômage. Le développement de celui-ci s'est produit dans les grandes lignes comme suit :

NOMBRE DES CHOMEURS ENREGISTRES

|         | Total    |      | Ouvriers industriels (qualifiés et semi-qualifiés) |       | Ouvriers non qualifiés et occasionnels (*) |       | Ouvriers industriels non qualifiés et occasionnels |       | Ouvriers occupés dans les entreprises |      |
|---------|----------|------|--|-------|--|-------|--|-------|---------------------------------------|------|
|         | en 1.000 | en % | en 1.000   | en %  | en 1.000                                   | en %  | en 1.000   | en %  | en 1.000                              | en % |
| 1-10-25 | 920      | 100  | 142,2  | 100   | 485,1                                      | 100   | 698,3  | 100   | 2.034,5                               | 100  |
| 1-10-26 | 1.070    | 110  | 182,77   | 128,5 | 589,6                                      | 121,3 | 777,3  | 123,9 | 2.279,2                               | 112  |
| 1-12-26 | 1.254    | 136  | 206,1  | 144,9 | 668,5                                      | 137,5 | 874,5  | 138,6 | 2.285,5                               | 112  |
| 1-4-27  | 1.455    | 158  |  |       |  |       |  |       |                                       |      |

(\*) Sans compter les intellectuels.

Nous voyons que le nombre des chômeurs s'accroît plus rapidement que celui des ouvriers. Avec cela, c'est le chiffre des chômeurs de l'industrie qui augmente le plus vite. Cela montre qu'il ne s'agit pas seulement du fait que beaucoup de chômeurs sont éliminés des campagnes. L'essentiel est que nos entreprises profitent de cet afflux d'ouvriers venant des villages, en cherchant à remplacer la main-d'œuvre qualifiée par des travailleurs à meilleur marché, qui en foule, arrivent des champs. C'est seulement ainsi que l'on peut expliquer comment le nombre des ouvriers chômeurs qualifiés augmente plus rapidement que celui des non-qualifiés, en présence de l'augmentation, réduite il est vrai, mais néanmoins réelle des travailleurs.

Depuis le début de l'année économique en cours, le

chômage s'est considérablement intensifié. Cet accroissement est en rapport direct avec le fait que l'extension du nombre des ouvriers occupés dans l'industrie s'est beaucoup ralentie au cours de cette année. Déjà, le plan de l'industrie, établi par le Conseil Supérieur de l'Economie Nationale ne prévoyait qu'une augmentation des effectifs ouvriers de 136.000, mais il n'y avait pas été tenu compte de la « rationalisation ». En réalité, le chiffre des ouvriers industriels ne s'était accru au cours du premier semestre que de 61.000, mais en avril, il se produisit une diminution de 38.000.

Dans ces circonstances, les administrateurs se trouvaient en présence d'un dilemme ; ou bien ils devaient renoncer à la « rationalisation », ou congédier les ouvriers. Ils ne purent se résoudre à cette dernière solu-

tion. Le problème devint tellement grave, que tous les débats concernant le plan industriel lors de la séance plénière de Février se concentrèrent sur la « répugnance » des ouvriers envers la rationalisation. Au lieu de rejeter ce plan comme insuffisant et de proposer de le remanier, le Comité Central ordonna simplement de licencier les travailleurs. Les décisions se rapportant à la rationalisation de la production disent : « Au cas où une entreprise donnée, en perfectionnant le côté technique de sa production et son organisation, ne peut en même temps s'agrandir, ou bien lorsque le personnel dépasse en nombre les besoins de l'entreprise, il est nécessaire de libérer celle-ci du surplus de la main-d'œuvre ».

En même temps, une instruction fut donnée au Commissariat du Peuple du Commerce et à celui de l'Intérieur, d'avoir à élaborer une loi sur « l'introduction du système des contrats de logement », sur « la jouissance des habitations appartenant aux usines pendant un délai déterminé, à l'expiration duquel les ouvriers doivent évacuer les logements » et sur « l'évacuation complète des locaux des usines et des ateliers par toutes les personnes ne travaillant pas à l'entreprise considérée ». En outre, le Comité Central estima qu'il était nécessaire de limiter à trois jours par mois le délai toléré d'absence au travail sans motif valable.

Ainsi, le Comité Central, en face du chômage croissant, songe seulement au moyen de libérer les entreprises de la main-d'œuvre superflue. Ordre est donné à l'administration de congédier les ouvriers en considérant les trois jours d'absence au travail « sans motif valable » comme une raison suffisante pour licencier. Que deviendront ces ouvriers « libérés » ? Le Comité Central ne répond pas à cette question. Il se borne simplement à une phrase : « Le plan du développement de l'industrie doit prévoir une telle extension de la production, le nombre total des ouvriers doit non pas diminuer mais augmenter ». Pourtant il ne s'agit pas seulement du fait que le nombre des ouvriers ne diminue pas, il s'agit bien plus de ce que l'accroissement de la main-d'œuvre disponible a une allure plus rapide que celui de la quantité des ouvriers occupés dans l'industrie. Le Comité Central, en exigeant simplement l'augmentation des effectifs ouvriers, sans expliquer quelle proportion cette augmentation doit avoir pour que le chômage se réduise, reconnaît ainsi que, par sa politique, il ne peut pas résoudre le problème du chômage.

Comme palliatif, le Comité Central accorde seulement aux chômeurs licenciés par suite de la rationalisation une augmentation de l'indemnité de licenciement se montant à un et demi à 3 mois de salaire mensuel. Il ne prononce pas une seule parole pour restreindre les heures supplémentaires pratiquées chez nous, ce qui pourrait réellement endiguer le chômage. Il ne dit pas un seul mot en faveur de l'amélioration des secours aux sans-travail, quoique le chômage prenne chez nous le caractère d'une véritable catastrophe. Au contraire, le Conseil des Commissaires du Peuple de l'U. R. S. S. promulgue de nouveaux règlements concernant l'enregistrement des chômeurs, qui permettent de les radier des Bourses du Travail (\*) et les priver de subsides : s'ils refusent sans motif valable le travail qui leur est proposé ; s'ils ne veulent pas accepter la besogne offerte, qui leur est

(\*) Expression habituellement employée en Russie pour désigner les offices de placement.

dévoilé sans être de leur métier ; s'ils refusent le travail offert dans des collectivités de production pour chômeurs ou dans les travaux publics ; si des ouvriers célibataires prétendent ne pas travailler dans une autre localité ; cette mesure s'étend également aux travailleurs ayant une famille peu nombreuse au cas où un logement peut être mis à leur disposition dans leur nouveau lieu de travail. (Troud, n° 52, 4-3-27.)

Les mesures concrètes adoptées, en présence du chômage croissant dans des proportions énormes, se bornent à libérer les ateliers des ouvriers « en surplus », à restreindre l'enregistrement des chômeurs dans les Bourses du travail et à réduire les dépenses faites pour soutenir les sans-travail.

#### CONCLUSIONS

Derrière cette situation de fait, se dissimule le plus grand des dangers, à savoir : la rupture entre les ouvriers et l'Etat des Soviets. Il ne subsiste aucun doute sur le fait que l'état d'esprit anti-soviétique s'accroît de plus en plus parmi les ouvriers. Il est impossible d'en triompher, ni par l'agitation ni par la répression. La masse ouvrière n'éprouve le sentiment d'être une classe dominante, non seulement théoriquement mais aussi pratiquement, que quand sa situation matérielle s'améliore, quand sa participation à la direction de l'Etat et à la production s'étend. C'est pour cela qu'en aucun cas, sous la dictature du prolétariat, on ne peut mettre à l'arrière-plan le problème de l'amélioration de la situation des ouvriers et traiter avec mépris les soi-disant « intérêts corporatifs » du prolétariat. L'ouvrier vivant dans des conditions de culture et de dignité humaine est une des conditions de l'existence de la dictature du prolétariat au même titre que le développement de l'industrie. Si ce point est perdu de vue, il s'ensuit que l'ouvrier se trouve en opposition avec l'Etat, qu'il est plus sujet à être contaminé par l'influence petite bourgeoise, qu'il a une attitude passive envers l'édification du socialisme. Cette attitude est d'autant moins admissible dans les circonstances présentes, où, grâce à la politique du Comité Central, il se crée parmi les ouvriers un sentiment de désillusion et de méfiance envers le pouvoir soviétique.

Lorsque le camarade Staline, au V<sup>e</sup> Congrès des Jeunesses Communistes de l'U. R. S. S., affirme au sujet de la « rationalisation » que « chez nous aucun pas en avant important ne peut être fait sans que des groupes isolés du prolétariat ne doivent consentir certains sacrifices dans l'intérêt de l'ensemble de la classe ouvrière de notre pays... C'est pour cela que je pense que nous ne devons pas reculer par crainte devant maints sacrifices insignifiants, faits dans l'intérêt de la classe ouvrière », il porte l'infatuation bureaucratique à son comble.

Proclamer qu'une augmentation du nombre des chômeurs de 385.000 en 6 mois est un « sacrifice insignifiant », présenter de pareils faits comme normaux, au pays de la dictature prolétarienne, équivaut à se séparer de la classe ouvrière, équivaut à exiger que l'ouvrier se sacrifie non pas pour édifier le socialisme, mais à cause des erreurs de la politique du Comité Central ; c'est discréditer la dictature du prolétariat aux yeux de la classe ouvrière, c'est saper le fondement de cette dictature.

Le Parti communiste devrait résolument rejeter cette politique pernicieuse. Il devait au contraire s'orienter